



## **Communiqué**

### **Lancement de la 22<sup>ème</sup> édition du Prix de la Lutte anti-corruption (PLAC)**

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC) porte à la connaissance du monde des médias, l'ouverture de la 22<sup>ème</sup> édition du Prix de la Lutte anti-corruption (PLAC).

Le PLAC vise à encourager les journalistes dans leur travail de dénonciation de la corruption et des infractions économiques au Burkina Faso.

La présente édition est ouverte officiellement aux journalistes de presse écrite, de presse en ligne, de radiodiffusion et de télévision publiques ou privées ayant leur siège social au Burkina Faso.

Les journalistes intéressés sont donc priés d'adresser, sous pli fermé, à Monsieur le Secrétaire exécutif du REN-LAC, toute œuvre, traitant de la corruption et des pratiques assimilées au Burkina Faso, publiée ou diffusée au cours de l'année 2024. Un candidat peut soumettre plusieurs œuvres s'il le désire.

Les dossiers d'inscription seront reçus au siège du REN-LAC sis à Pissy entre le lundi 3 mars et le lundi 7 avril 2025 de 8h à 16 heures.

Conformément au règlement intérieur, un jury de cinq membres sera mis en place pour procéder à la sélection des trois meilleures œuvres à primer dans chacune des deux catégories retenues, à savoir la catégorie presse écrite et en ligne, et la catégorie audiovisuelle (radiodiffusion et télévision).

Le formulaire d'inscription et le règlement intérieur peuvent être téléchargés sur le site du REN-LAC.

Le lancement de la 22<sup>ème</sup> édition du PLAC intervient dans le cadre du projet « Traquer la corruption au Burkina Faso », mis en œuvre par le REN-LAC avec l'appui du Bureau d'Étude et de Conseil, Particip.



**Monsieur Sagado NACANABO**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

Pièces jointes :

- [Règlement intérieur du PLAC](#)
- [Formulaire d'inscription](#)